----- Message transféré -----

Sujet: [INTERNET] Synthèse conclusion

Date : Sat, 8 May 2021 18:25:33 +0200 (CEST)

 $\textbf{Pour:} \begin{array}{l} pref-enquetes-consultation-publiques \leq \underline{pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr} \\ \underline{publiques@vosges.gouv.fr} \end{array}$

SYNTHÈSE CONCLUSION

1) Lourdeur du dossier et contexte sanitaire

Proposer un dossier aussi volumineux sans chercher à le rendre plus accessible avec une identification et un classement de ses pièces sans titre logique facilitant les recherches outre son effet dissuasif est une forme de mépris et une insulte aux fonctionnaires trop facilement jugés responsables. C'est aussi le résultat de la précipitation.

De même, le contexte sanitaire dissuasif limitait la consultation à une personne par site à la fois, interdisant ainsi tout échange de point de vue entre les consultants.

La consultation du commissaire enquêteur en a été rendue très difficiles (peu de personne a pu passer lors de la matinée du 24/4)

Ces conditions ont sans doute rebuté bon nombre de personnes à venir s'exprimer et c'est pourquoi une prolongation de du délai a été sollicitée au moins par deux fois et hélas refusée

2) Mépris des usagers du site

La fréquentation de ce site Remarquable et gratuit est très importante quelque soit la saison et par catégories très variées (promeneurs, randonneurs, coureurs à pied, cyclistes, personnes âgées avec déambulateur ou pas, personnes handicapées en fauteuil, parents venant à l'air de jeux avec leurs enfants, pique-niqueurs etc). Cet espace à usages multiples est aussi un terrain de sport de plein air pour les scolaires : volley, footing, course d'orientation. Ce terrain accueille aussi régulièrement de belle manifestations très fréquentées dont le salon du livre pour la jeunesse Zinc Grenadine qui a besoin de plus d'espace qu'un simple chapiteau qui fait très beau sur les images du projet. Le forum des associations y a sa place début septembre, événement très fréquenté par les spinaliens qui aiment y venir en promenade et pour découvrir de nouvelles activités. Déplacer cette rencontre vers un autre site, dissuaderait sans doute bon nombre de personnes aimant y venir à pied ou à vélo. Concernant Zinc Grenadine déjà privé cette année, les travaux prévus ne permettront pas une reprise l'an prochain.

Réduire l'espace d'une majeure partie de sa surface en y implantant une activité bruyante va dégrader la qualité de cet espace où il est possible de trouver calme ombrage et fraîcheur.

Bref, l'occupant principal de ce site non pris en considération a été méprisé!

3) Pollutions du sol

Ce point pose la question de l'emploi de ce site pour le projet clairement exprimé par le bureau d'études qui a fait les premières reconnaissances : « Ainsi, au vu du projet, GÉauPole n'est pas en mesure de conclure sur la compatibilité du site en l'état actuel avec le projet de réaménagement envisagé sur le site » (page 152/264). Le second bureau d'études, sans prendre position, a confirmé la présence de pollutions non négligeables, laissant apparaître la présence de matériaux en sous-sol de nature diverse brique, béton sable noir, argile), issus sans doute de la démolition des bâtiments de l'ancien site industriel et impropres à un réemploi pour les remblais. Les fouilles archéologiques, demandées par la Préfecture lors de la consultation pour le permis d'aménager, permettront d'avoir une idée plus précise sur leur origine. Un peu de sérieux ! Ces fouilles pourraient être pertinentes dans plusieurs siècles !

4) Gestion de l'eau, étiages fréquents et pollutions

La gestion de l'eau a été étudiée en s'octroyant d'emblée l'autorisation de fonctionner lors des étiages sévères tels ceux connus ces dernières années en fanfaronnant sur le principe du retour à la Moselle après pompage. Pour l'étude, le débit pris en compte est calculé sur la moyenne des 60 dernières années, rien à voir avec les 3 dernières. Pomper plus que le Moselle n'apporte en renouvellement induira une pollution et un réchauffement de l'eau circulant en boucle qui favorisera le développement de bactéries. S'il est admissible que les pertes d'eau soient estimées négligeables, elles ne seront pas nulles du fait de l'évaporation, du brassage et des fuites venant de la fissuration du béton. Le point le plus délicat sera de trouver une solution pour le calage du niveau du barrage garant du fonctionnement des pompes. L'autorisation de réaliser les travaux devrait être décidée après l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST). Il serait aberrant de réaliser ce projet si son fonctionnement devait être suspendu durant les étiages, ce qui le ramènerait au niveau du stade du centre ville.

CONCLUSION

Ma conclusion est que ce projet devrait être purement et simplement abandonné aux motifs :

Que ce projet n'est pas en accord avec les engagements pris au niveau régional (SRADDET) et local (SCoT) inscrits dans leurs objectifs. Aux motifs également de la pollution du sous-sol, d'une gestion de l'eau difficile à maîtriser au niveau du barrage de la Gosse, du profond bouleversement du site apprécié et fréquenté par de nombreux spinaliens et du risque d'engorgement urbain créé en cas de fonctionnement optimum.

Petite question de bon sens : En conduisant, quelle attitude faut il adopter face à un mur ? Foncer pour passer outre aux risques de dégâts très importants ou plus sagement s'arrêter, faire demi-tour et rechercher un meilleur itinéraire ? Question de bon sens et de sagesse aussi

Afin que la sagesse et le bon sens l'emportent : du courage pour le respect de la Moselle!

Un changement de cap permettrait d'amorcer « le virage du monde d'après »

Ce virage placerait la ville et la communauté à la tête de l'innovation et du courage écologique.

Le tout pour un développement harmonieux de notre Ville en respectant la belle image fleuron de la communication locale.

Et pour terminer un petit mot concernant l'évolution récente de la devise des jeux olympiques

En latin elle est : citius altius fortius avec l'ajout tout récent de comunis Soit plus haut plus vite plus fort et ensemble !

Bon corage pour votre synthèse et meilleures salutations

Sujet: [INTERNET] Non au bassin d'eau vive d'Epinal

Date : Sat, 8 May 2021 17:25:23 +0000 (UTC)

Pour: pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr <a href="mailto:pref-enquetes-consulta

Bonjour,

Trop honéreux, peu écologique, réservé à une élite et prévu dans un lieu que le public aime fréquenté pour se relaxer ; ce projet ne me séduit pas du tout.

Sujet : [INTERNET] avis bassin eaux vives **Date :** Sat, 08 May 2021 19:29:58 +0200

Pour: pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonjour,

contrairement aux équipements de kayak actuels, ce nouveau bassin ne me semble pas aller dans le sens de la préservation de l'environnement puisque les mouvements de l eau seront générés par des turbines.

Par ailleurs, le port est un espace très fréquenté ou il est encore possible d y pratiquer des activités de plein air dans un espace généreux et ouvert à tous.

enfin, la dépense parait enorme par rapport aux nombre de licenciés de la communauté d'agglomération et nous pourrions naturellement penser que les touristes seront plus attirés par des équipements situés dans des zones plus chaudes.

En conséquence, ce projet ne me semble pas adapté sur ce territoire.

bien à vous

Sujet: [INTERNET] avis

Date: Sat, 8 May 2021 19:38:40 +0200

Pour: pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Ne suis pas favorable au projet de stade en eaux vives, lieu où toutes les manifestations organisées jusqu'à présent ne pourront plus avoir lieu dans les mêmes conditions.

----- Message transféré -----

Sujet: [INTERNET] Projet de stade en eaux vives

Date : Sat, 8 May 2021 19:50:53 +0200

Pour: pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

J'émets un avis défavorable au projet de stade d'eaux vives compte tenu du coût énergétique que son utilisation va engendrer et de la perte de l'espace vert dédié aux familles qu'est devenu le port d'Epinal.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique **Date :** Sat, 8 May 2021 20:13:52 +0200

Pour: pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonsoir,

Le projet du futur stade d'eaux vives est une très bonne idée.

Cela permettra de dynamiser Épinal qui en manque énormément. La jeunesse actuelle se tourne vers Thaon, Bouzet...

Et le fait qu'il y ai plusieurs utilisations (club kayak, pompiers, loisirs) est un atout

Cordialement.

----- Message transféré ------**Sujet :** [INTERNET] avis

Date : Sat, 8 May 2021 21:48:45 +0200 (CEST)

Pour: pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonjour M. le commissaire enquêteur,

Je me permet de donner mon avis en tant que citoyen, vosgien, et ayant grandi à Epinal. J'adore pratiquer le sport, et j'aime encore plus les sports d'eau.

Néanmoins, il me semble que le kayak, le rafting, ou sports identiques peuvent se pratiquer dans le cours naturel des cours d'eau et rendent ces sports nettement plus beaux. Pour avoir pratiquer dans les deux cadres, l'aspect naturel renforce la sensation de plaisir dans la pratique, même si cela est plus contraignant dans l'organisation.

J'ai donc consulté le dossier et retenu ces arguments :

Le pour :

- nouvelle animation attractive
- praticité pour la pratique du kayak

Le contre :

- coût financier énorme (28.000€ le mètre de construction!) + utilisation limitée de l'équipement (frais de fonctionnement énormes contre petites recettes)
- bétonisation de la berge et du parc
- utilisation abusive d'énergie pour un intérêt limité
- impact sur l'eau non mesuré et non mesurable

Pour ces raisons je pense qu'il faut renoncer à ce projet. Cordialement,

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Objet : Contribution à l'enquête publique Stade Eaux Vives - Avis défavorable

Date: Sat, 8 May 2021 16:24:35 +0200

Pour: pref-environnement@vosges.gouv.fr pref-environnement@vosges.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous adresse ce courrier pour vous faire part de mon avis défavorable concernant la réalisation du SEV.

NON à ce projet anti démocratique et anti citoyen pour un budget colossal à supporter par tous les habitants qui seront privés de l'utilisation du site du port, soustrait à la majorité pour une minorité.

Un sport d'eau vive ne doit-il pas se pratiquer... dans l'eau vive et non dans une surface bétonnée qui détruit le cadre de vie d'une ville qui se veut verte, écologique et fière de son environnement naturel?

L'eau, par principe devrait profiter, à toute la population en soi et par la production hydro électrique et est régie par la loi sur l'eau n°92-3 du 03-01-1992 sur le territoire français.

Cette ressource, suite au réchauffement, est soumise aux aléas climatiques (sécheresse, raréfaction des pluies...) et devient une préoccupation majeure.

Il n'y a aucune consultation citoyenne sur cette centrale électrique à l'envers sur le site du port :

pomper de l'eau pour alimenter un bassin non productif d'énergie, dont les retours sur investissements sont inexistants, laissant les charges aux contribuables, mérite un large débat.

Les nuisances qui en découlent sont également à considérer : bruit, destruction des éco-systèmes aquatique et végétal aux abords du site, manque de place pour la circulation, de parking...

De plus, le contexte sanitaire actuel n'est pas propice à une telle réalisation, les espaces verts en général et le port en particulier, offrant un lieu de sérénité, est plébiscité par la population dans son ensemble.

Soyons éco-responsables dans tous les domaines (que les dirigeants soient en accord avec l'attitude qu'ils prônent dans leurs discours, écrits et évitent de décrédibiliser l'action publique par des agissements contraires à leur parole) : éco-mobilité, 0 carbone, préserver la nature et donnons encore d'Epinal une belle image, sportive oui mais pas irraisonnée!

Merci pour votre écoute.